

# Bureau du conseil exécutif

---

**RAPPORT ANNUEL**

2023 -2024

## **Bureau du Conseil exécutif**

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Province du Nouveau-Brunswick

C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

ISBN 978-1-4605-3936-1 (version imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-3937-8 (PDF : édition anglaise)

ISBN 978-1-4605-3938-5 (PDF : édition française)

ISSN 2816-6914 (version imprimée bilingue)

ISBN 2816-6922 (PDF : édition anglaise)

ISBN 2816-6930 (PDF : édition française)

24-01456 | 2024.11 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

## LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

**De la première ministre à la lieutenant-gouverneure**

**L'honorable Brenda Murphy**

**Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick**

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

Le tout respectueusement soumis par



L'honorable Susan Holt

Première ministre du Nouveau-Brunswick et présidente du Conseil exécutif

**De la greffière au première ministre**

**L'honorable Susan Holt**

**Première ministre du Nouveau-Brunswick et présidente du Conseil exécutif**

Madame la Première Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Bureau du Conseil exécutif pour l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

Le tout respectueusement soumis par



Judy Wagner

Greffière du Conseil exécutif, secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique

## TABLE DES MATIÈRES

Lettres d'accompagnement .....	3
Message de la première ministre .....	5
Message de la greffière .....	6
Priorités du gouvernement .....	7
Faits saillants .....	8
Mesures de rendement .....	10
Aperçu et faits saillants des divisions.....	15
Bureau de la greffière et de la chef des opérations.....	15
Communications et Marketing .....	18
Renseignements financiers .....	22
Résumé des activités de dotation.....	23
Résumé des projets de loi et des activités législatives.....	25
Résumé des activités liées aux langues officielles .....	27
Résumé des recommandations du bureau du vérificateur général.....	29
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i> .....	32

## MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Notre province est en train de changer. Dans de multiples secteurs, notre économie progresse parallèlement à la croissance de notre population, ce qui favorise notre diversité culturelle et notre patrimoine commun.

La réussite de tous les ministères est le fruit de leur travail remarquable. C'est aussi le reflet du soutien, de la coordination et de la collaboration assurés en coulisses par le Bureau du Conseil exécutif. Les employés du Bureau du Conseil exécutif reconnaissent l'importance de leur rôle, qu'ils assument avec soin et intégrité. Ils sont des facilitateurs qui assurent la prestation de services efficaces et fiables pour l'ensemble des ministères et des fonctionnaires.

Bien qu'une grande partie de leur travail soit directement liée aux affaires gouvernementales, je tiens à souligner leurs efforts en matière de communication stratégique. Par leur créativité, leur sens de l'innovation et leur travail d'équipe, les membres du Bureau du Conseil exécutif collaborent constamment pour obtenir de résultats positifs.

C'est un privilège d'avoir intégré cette équipe unique et diversifiée.

Travailler dans la fonction publique peut être difficile et nous avons la chance d'avoir des employés dévoués qui servent la population néo-brunswickoise avec célérité. Leur travail inestimable, qui aura des répercussions pendant de nombreuses années, contribue à la prospérité de notre province.

Chaque année, nous prenons le temps de réfléchir à nos réalisations et aux leçons que nous en avons tirées afin d'orienter nos objectifs futurs. Rien de cela n'aurait été possible sans le soutien indéfectible des employés exceptionnels du Bureau du Conseil exécutif.

Je tiens à remercier les membres du personnel de tout ce qu'ils font au nom des gens du Nouveau-Brunswick. Je leur suis reconnaissante de leur excellent travail et de leur dévouement, qui ne passent pas inaperçus. Je suis fière de tout ce qu'ils ont accompli.

A handwritten signature in blue ink that reads "Susan".

L'honorable Susan Holt  
Première ministre du Nouveau-Brunswick et présidente du Conseil exécutif

## MESSAGE DE LA GREFFIÈRE

Les contributions du Bureau du Conseil exécutif jouent un rôle essentiel dans de nombreux domaines de notre travail en tant que service public. Tout au long de l'exercice 2023-2024, l'engagement et le dévouement des membres de l'équipe du Bureau du Conseil exécutif ont permis d'élargir les possibilités de perfectionnement des employés à l'échelle du gouvernement, d'améliorer nos activités et d'apporter des changements importants aux programmes et aux services que nous offrons aux Néo-Brunswickois.

Notre mission, qui consiste à aider les autres à réussir, guide tout ce que nous faisons. Cette mission est claire dans tous les aspects de nos rôles et dans la façon dont nous collaborons avec les ministères pour apprendre, nous adapter et atteindre nos objectifs en équipe.

Un exemple est notre programme conçu pour préparer les futurs leaders du gouvernement du Nouveau-Brunswick à tous les niveaux de carrière, le programme Former des leaders prêts pour l'avenir. Grâce à ses 181 participants au volet Leaders en évolution au cours de la dernière année, et aux préparatifs en cours en vue du lancement de la première cohorte au volet Aspirants leaders en septembre, le programme continue d'élargir sa portée tout en perfectionnant les compétences de nos employés.

En offrant aux employés du GNB des possibilités d'apprentissage élargies à nos offres de cours, le ministère a donné des cours à environ 1 500 employés sur la gouvernance et la prise de décision, a lancé un cours en ligne, Les rouages du gouvernement, et a mis en place des séances d'orientation en personne adaptée aux employés occupant des postes de sous-ministre adjoint.

Dans notre rôle de soutien au pouvoir exécutif du gouvernement, nous avons réussi à coordonner les travaux de l'Assemblée législative avec l'adoption de 41 projets de loi, à superviser la nomination de 277 membres à des organismes, conseils et commissions, et à faciliter la présentation de plus de 432 mémoires au Conseil exécutif et l'achèvement de 253 décrets en conseil. Des améliorations ont été apportées à notre salle du Cabinet, avec l'ajout d'une infrastructure permettant d'offrir des services d'interprétation simultanée.

Le ministère était aussi responsable du portefeuille de priorités du GNB. Nous avons instauré un nouveau processus de toponymie pour le gouvernement, dont le projet pilote a permis de renommer une montagne, une zone naturelle protégée et une communauté dans le nord de la province.

Tout au long de l'année, nous sommes restés déterminés à constamment tenir le public informé, en mettant l'accent sur la croissance du public des médias sociaux du GNB, qui compte désormais 453 046 abonnés sur cinq plateformes, et le plus grand nombre d'abonnés sur Facebook de tous les gouvernements provinciaux.

Je suis extrêmement fière du travail de notre ministère, de notre engagement envers notre mission et des nombreux domaines dans lesquels les membres de notre équipe font la différence.

Ensemble, nous nous entraïdons, nous appuyons nos activités, et tous ceux que nous servons, et je suis honorée de présenter la façon dont nous aidons les autres à réussir.



Judy Wagner

Greffière du Conseil exécutif, secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique

# PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

## Gestion de la stratégie et des opérations

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick se sert de pratiques opérationnelles exemplaires pour élaborer, communiquer, et réviser la stratégie. Ce processus procure aux services publics un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la responsabilisation, et de favoriser l'amélioration continue.

## Priorités du gouvernement

Nous nourrissons la vision d'un Nouveau-Brunswick dynamique et viable pour 2023-2024. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités du gouvernement.

- un secteur privé dynamisé;
- des communautés dynamiques et viables;
- un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant;
- des soins de santé publics fiables;
- une éducation de première classe;
- l'environnement.

## FAITS SAILLANTS

Durant l'exercice financier 2023-2024, le Bureau du Conseil exécutif (BCE) a mis l'accent sur ces priorités gouvernementales :

- **Développement du leadership** – L'équipe du rendement organisationnel était chargée de la conception et de la mise en œuvre de l'initiative Former des leaders prêts pour l'avenir. Jusqu'à présent, 300 personnes y ont participé, dont 43 cadres émergents et 274 leaders en évolution formés ou en formation. Une cohorte d'environ 200 aspirants leaders en devenir sera lancée en septembre 2024.
- **Politique, gouvernance et affaires législatives** – Le BCE a analysé et donné des conseils stratégiques sur environ 432 propositions au gouvernement; il a notamment dirigé quatre propositions législatives. Il a coordonné des travaux de la Chambre, y compris l'adoption de 41 projets de loi au printemps et à l'automne 2023. Il a offert des conseils, des ressources, des orientations et des formations aux ministères pour les aider à réaliser leurs priorités. Il a lancé le cours de formation en ligne pour offrir aux employés du GNB des renseignements de base sur le fonctionnement du gouvernement. Il a coordonné le processus relatif à 277 nominations, dont 167 nécessitant l'approbation du Cabinet. Il a continué à offrir des formations sur la politique, la gouvernance et le processus législatif, la prise de décision gouvernementale et les séances d'information pour la haute direction.
- **Cabinet de la lieutenante-gouverneure** – En tant que représentante de la Couronne et chef d'État de la province du Nouveau-Brunswick, la lieutenante-gouverneure Brenda L. Murphy a prononcé le discours du Trône, signé 253 décrets en conseil et donné la sanction royale à 58 projets de loi. Elle a supervisé de nombreuses cérémonies, notamment les cérémonies d'investiture de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et de l'Ordre de Saint-Jean, reconnaissant des personnes du Nouveau-Brunswick exceptionnelles pour leurs contributions. Au début de mai 2023, la lieutenante-gouverneure a célébré le couronnement du roi Charles III en organisant un grand déjeuner et une cérémonie de lever du drapeau à la résidence du gouverneur. Plus tard en mai, elle a tenu les événements associés à la visite de la princesse royale, la princesse Anne, et y a participé. La lieutenante-gouverneure a organisé environ 230 activités dans toute la province ou y a participé, notamment des visites diplomatiques, des événements culturels et multiculturels, des événements de reconnaissance et des visites à des organismes de services à but non lucratif. Présidente d'honneur de plus de 40 organismes à but non lucratif, Son Honneur appuie les initiatives ciblant la diversité et l'inclusion, la réduction de la pauvreté, l'égalité des genres, l'élimination de la violence faite aux femmes par les hommes, ainsi que la vérité et la réconciliation avec les Autochtones.
- **Communications et Marketing** – La Division des communications et du marketing a mené une vaste campagne de marketing pour le lancement de l'application MaSantéNB. Après son lancement officiel lors du discours sur l'état de la province en janvier 2024, une vaste campagne de marketing s'est déroulée de février à mars 2024, laquelle comprenait des annonces dans les journaux, des publications payantes et non payantes dans les médias



sociaux, des annonces numériques, des annonces de recherche sur Google, des courts métrages sur YouTube, des annonces pour télévisions connectées, des annonces sur écran numérique, une prise de contrôle sur la page d'accueil de Brunswick News et de l'Acadie Nouvelle, ainsi que des annonces dans les transports en commun. En mai 2024, plus de 31 000 personnes avaient téléchargé l'application, et à travers l'application et le site Web, près de 110 000 personnes utilisent MaSantéNB.

## MESURES DE RENDEMENT

L'information ci-dessous décrit certaines des priorités du Ministère et la façon dont nous avons mesuré notre rendement.

### **Résultat n° 1 – BÂTIR UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP ACCÉLÉRÉ, PERSONNALISÉ ET VIABLE**

L'objectif est de bâtir un système viable pour préparer les futurs leaders du GNB à diriger des équipes dans la prestation de programmes et de services fiables adaptés et efficaces en vue de stimuler l'amélioration organisationnelle pour les contribuables et la clientèle du Nouveau-Brunswick. L'équipe chargée du rendement organisationnel a développé des filières de leadership personnalisées en partenariat avec les ministères afin de répondre aux besoins de préparation des futurs leaders du GNB.

#### **Pourquoi est-ce important?**

De bons leaders forment des équipes solides qui, à leur tour, concrétisent des engagements envers les gens du Nouveau-Brunswick. Attirer, développer et fidéliser la crème des leaders et les talents chez les cadres sont essentiels pour faire de la vision du GNB une réalité. Un parcours viable de développement du leadership axé sur les activités et les clients qui forme les leaders prêts pour l'avenir est un élément de base de la création d'un Nouveau-Brunswick dynamique et viable.

#### **Rendement global**

En mars 2024, deux des trois cohortes de « cadres émergents » auront achevé leur parcours de 18 mois, tandis que la troisième cohorte de « cadres émergents » devrait achever son parcours en juin 2025. La première des cinq cohortes de leaders en évolution, représentant 180 participants, a achevé son parcours en 2023-2024, tandis que les cohortes six et sept, représentant 74 participants, sont en cours. Plus de 75 autres participants sont prévus pour le reste de 2024. Une base solide a été établie, la livraison se fait dans les délais et le budget est respecté, la rétroaction des candidats, des participants, de leurs responsables et des équipes de direction est positive. Les indicateurs de rendement clés montrent les progrès accomplis vers les résultats souhaités en ce qui concerne l'impact sur les entreprises et les clients, le maintien en poste et les changements de rôle progressifs.

#### **Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat**

- Lancement de sept cohortes de leaders en évolution, en collaboration avec les ministères, afin de soutenir l'identification des futurs leaders, en appliquant des outils d'évaluation et des approches de développement éprouvées.
- La première des cinq cohortes de leaders en évolution a achevé son parcours d'apprentissage formel de 12 mois.
- La troisième cohorte de cadres émergents poursuit son cheminement et se concentre sur l'apprentissage personnalisé, à l'aide d'apprentissages expérientiels importants du GNB combinés au perfectionnement de compétences en matière de leadership.

## **Résultat n° 2 – ENTENTES DE RENDEMENT**

La préparation d'une entente de rendement de l'employé, plus précisément la section 1 de l'entente de rendement, au début de la période d'examen du rendement permettra aux gestionnaires et aux employés de définir, de convenir et de fixer des objectifs et des mesures de travail en fonction des priorités et des résultats organisationnels globaux.

### **Pourquoi est-ce important?**

En préparant des ententes de rendement, les objectifs stratégiques et organisationnels chemineront à l'échelle de l'organisation afin d'améliorer le rendement organisationnel et individuel.

### **Rendement global**

Le Bureau du Conseil exécutif a réussi à remplir 97 pour cent des ententes sur le rendement de ses membres du personnel. Cette mesure est calculée en fonction du nombre d'ententes de rendement établies chaque trimestre, divisé par le nombre cumulatif d'ententes de rendement admissibles ce trimestre-là.

### **Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat**

Le Bureau du Conseil exécutif a adopté une approche proactive pour s'assurer de remplir les ententes de rendement à temps.

**Référence :** 98,5 %

**Cible :** 100 %

**Réel :** 97 %

## **Résultat n° 3 – AUGMENTATION DU NOMBRE D’ABONNÉS ET DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC SUR LES MÉDIAS SOCIAUX**

Les médias sociaux représentent un élément important du plan de communication stratégique du GNB pour que les communications dans l’ensemble du GNB soient bien coordonnées, gérées efficacement et adaptées aux divers besoins d’information du public. Il s’agit également d’une priorité importante dans le cadre de l’approche « Le numérique d’abord » à l’égard des communications publiques.

L’objectif est de développer et d’élargir un auditoire sur les comptes de médias sociaux du GNB pour ainsi mieux informer et interpeller les gens du Nouveau-Brunswick qui lisent et regardent le contenu sur les plateformes de médias sociaux les plus populaires et qui y réagissent.

### **Pourquoi est-ce important?**

Les médias sociaux permettent au gouvernement du Nouveau-Brunswick de communiquer des renseignements opportuns, de faire connaître des ressources importantes et de répondre aux questions posées. En augmentant le nombre d’abonnés sur les médias sociaux (le nombre de personnes qui suivent un ou plusieurs comptes de médias sociaux du GNB) et la participation du public (le nombre de personnes qui voient une publication ou qui y réagissent en laissant la mention « J’aime » ou un commentaire ou bien en la partageant), le gouvernement élargit son auditoire dans son ensemble et donc sa capacité à transmettre son message aux membres du public.

### **Rendement global**

Au 31 mars 2024, l’auditoire global sur les médias sociaux du GNB était de 453 046 abonnés, ce qui représente une augmentation globale de 8,75 pour cent par rapport à l’exercice 2022-2023. La page Facebook du GNB (en anglais et en français) compte à elle seule plus de 254 959 abonnés, ce qui en fait le compte le plus populaire parmi tous les gouvernements provinciaux au Canada.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2024, l’équipe des médias sociaux a contribué à la création de 8 138 messages sur tous les comptes généraux du GNB. Le contenu du GNB sur les médias sociaux a été présenté au public 228 598 447 fois et a suscité 3 893 314 engagements (ce qui représente une augmentation de 10,9 pour cent par rapport à l’exercice précédent), avec un taux d’engagement moyen de 1,7 pour cent.

### **Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat**

L’équipe des médias sociaux a été intégrée à l’équipe du marketing et des services créatifs, ce qui permet une approche plus rationnelle et intégrée à l’égard du marketing et des communications, ainsi que le respect des normes d’identité visuelle du GNB dans tous les documents. En travaillant en collaboration, l’équipe intégrée s’assure que toutes les activités de marketing, y compris les médias sociaux, ont une approche stratégique qui permet d’obtenir des résultats optimaux pour les ministères clients. Ces changements contribuent à rendre le contenu des médias sociaux plus attrayant pour tous les résidents du Nouveau-Brunswick et pour des publics cibles précis.

## APERÇU DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

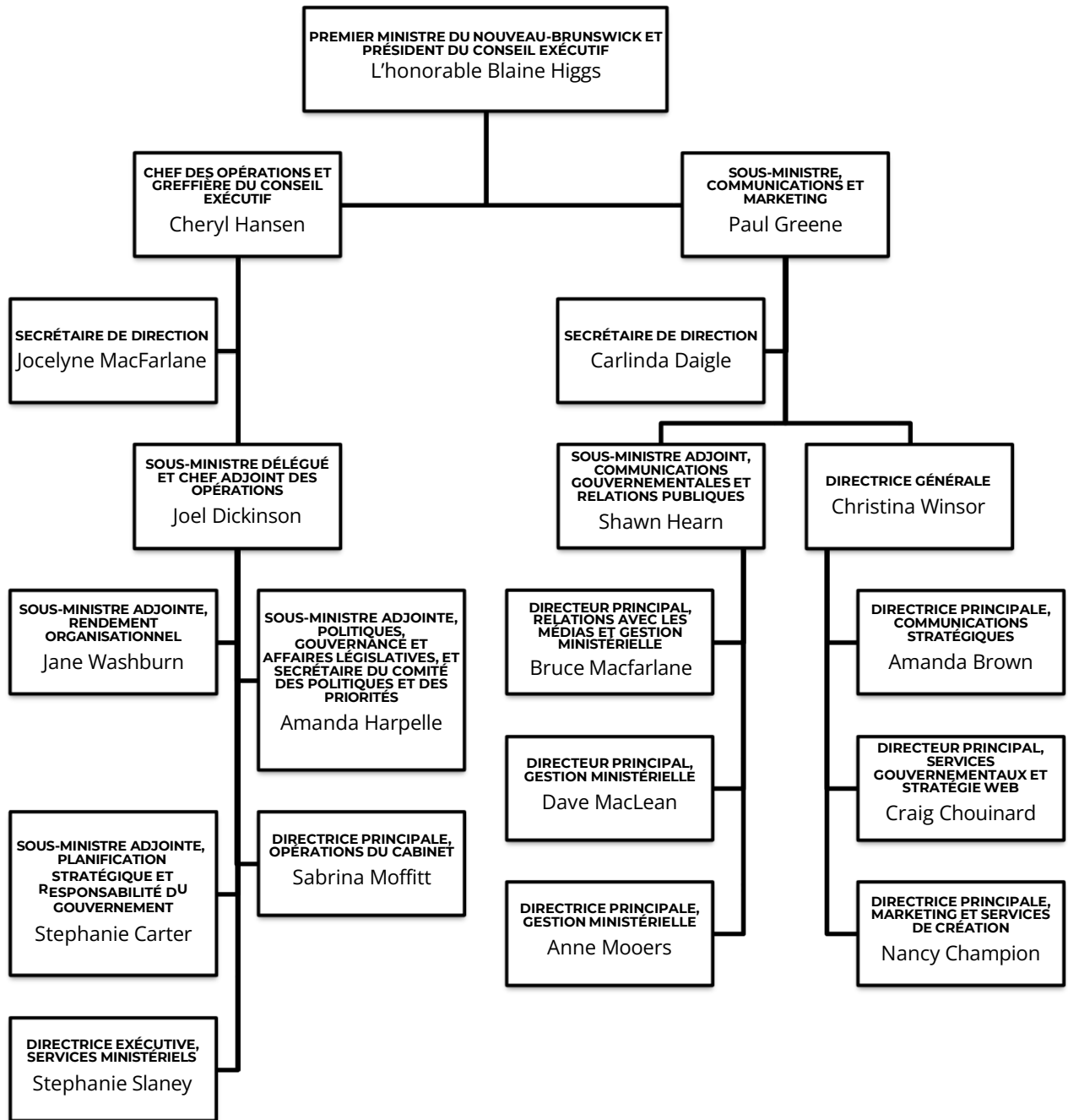
Le **Bureau de la greffière et de la chef des opérations** fournit des conseils impartiaux et un soutien professionnels sur la structure et les activités du gouvernement. La greffière est aussi la chef de la fonction publique, assurant une gestion efficace pour que la fonction publique offre des programmes de qualité supérieure et du soutien à l'appui des dossiers et services prioritaires, en se fondant sur des évaluations factuelles.

Le Bureau offre des services administratifs et de secrétariat au Conseil exécutif et au Conseil des politiques et des priorités et, à l'occasion, aux comités spéciaux du Cabinet. Il examine les propositions d'élaboration ou de modification de la politique gouvernementale et toutes les propositions réglementaires et législatives. Il fournit un soutien central à la nomination et à la gouvernance des organismes, conseils et commissions. Le Bureau appuie aussi le leader parlementaire du gouvernement dans la planification l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative, et dans la surveillance des questions de politique relatives à la démocratie et à l'Assemblée législative. Il s'occupe de faire la liaison avec le Cabinet de la lieutenante-gouverneure.

**La Division des communications et du marketing** est un service intégral de communications et de marketing qui sert tous les ministères, organismes et conseils du gouvernement. Elles ont pour mandat d'offrir une planification stratégique des communications au Bureau du Conseil exécutif et de coordonner les communications dans l'ensemble du gouvernement. Les fonctions principales comprennent la coordination de projets horizontaux stratégiques et de stratégies numériques; l'établissement et l'application des normes et politiques de marketing; l'élaboration de plans de communication; l'élaboration, l'instauration et l'évaluation de stratégies.

La **lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick** représente le Roi dans la province du Nouveau-Brunswick et est la chef d'État légal de la province. À titre de représentante directe de Sa Majesté dans la province, elle est la première dans l'ordre provincial de préséance. La lieutenante-gouverneure fait respecter le cadre constitutionnel de la province et constitue à la fois le sommet et le lien unificateur dans la structure constitutionnelle et politique de la province : exécutive, législative et judiciaire. Pour faire respecter le cadre constitutionnel, elle assure l'existence continue du gouvernement dans la province du Nouveau-Brunswick; sélectionne un premier ministre à titre de premier ministre de la province; nomme le premier ministre et les membres du Conseil exécutif, et leur administre le serment professionnel et confidentialité ainsi que le serment d'allégeance; ouvre, proroge et dissout l'Assemblée législative; prononce le discours du trône; accorde la sanction royale aux lois provinciales; et signe les décrets en conseil, les proclamations et les autres documents officiels avant qu'ils aient force de loi. Dans ses fonctions de célébration et de promotion, la lieutenante-gouverneure célèbre, inspire et rassemble les gens du Nouveau-Brunswick, tout en faisant valoir l'histoire, la culture et les réalisations de la province. Elle suscite la fierté dans la riche beauté des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ainsi que dans les réalisations de la population de la province. Elle est la présidente d'honneur de nombreux organismes communautaires et préside les cérémonies de remise de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et d'autres importants prix d'excellence provinciaux.

# Organigramme général



## APERÇU ET FAITS SAILLANTS DES DIVISIONS

### BUREAU DE LA GREFFIÈRE ET DE LA CHEF DES OPÉRATIONS

#### Aperçu

Le Bureau de la greffière et de la chef des opérations fournit du soutien et des conseils impartiaux et professionnels qui portent sur la structure et les opérations du gouvernement. La greffière agit également en tant que chef des opérations et chef de la fonction publique, assurant une gestion efficace et s'assurant que la fonction publique offre des programmes et des services de haute qualité, grâce à des évaluations fondées sur des données probantes. Le Bureau de la chef des opérations compte plusieurs unités à l'appui de la division.

L'**Unité des opérations du Cabinet** sert la greffière du Conseil exécutif et le secrétaire du Cabinet, les membres du Cabinet et les comités du Cabinet en s'assurant que les travaux du Cabinet et de ses comités se déroulent de manière opportune et efficace, et que les renseignements collectifs appropriés sont recueillis. L'Unité des opérations du Cabinet s'articule autour de trois grands axes de responsabilité : élaboration et mise en œuvre des processus décisionnels du Cabinet; soutien apporté au Cabinet de la lieutenant-gouverneure pour accomplir les fonctions cérémoniales liées à l'installation de la lieutenant-gouverneure et à l'assermentation des ministres du Cabinet, ainsi que l'exigence statutaire relative aux décisions du Cabinet qui doivent ensuite être approuvées par la lieutenant-gouverneure et consignées officiellement par la prise de décrets en conseil; soutien des activités de préparation et de planification liées à la transition du gouvernement.

L'**Unité de la planification stratégique et de la responsabilité du gouvernement** travaille directement avec les sous-ministres et leurs équipes de la haute direction pour faire correspondre les plans stratégiques ministériels avec les priorités et engagements du gouvernement. Elle est chargée d'élaborer, d'instaurer et de surveiller le processus d'établissement de rapports afin de produire les résultats prioritaires et de gérer les engagements contenus dans le programme du gouvernement. De plus, l'Unité dirige et coordonne le processus de rapport annuel pour les ministères de la partie 1.

L'**Unité chargée du rendement organisationnel** est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un système personnalisé et durable de développement des cadres et des dirigeants. Elle prépare ainsi les futurs dirigeants du GNB à encadrer des équipes dans l'exécution de programmes et la prestation de services fiables, adaptés et efficaces, tout en stimulant l'amélioration organisationnelle pour les contribuables et clients du Nouveau-Brunswick. Ce travail est réalisé en partenariat avec les sous-ministres, les équipes de direction, les services des ressources humaines et le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH). L'initiative Former des leaders prêts pour l'avenir cadre avec la priorité stratégique « Gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant ».

L'**Unité des services ministériels** offre des services ministériels (ressources humaines et financières) à tous les employés du Bureau du chef des opérations et travaille avec le directeur des finances de Finances et Conseil du Trésor à la production du budget annuel du Bureau du chef des opérations. Elle est chargée de la surveillance des demandes présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* pour le Bureau du Conseil exécutif et le Cabinet du premier ministre en vue de soutenir les initiatives dans l'ensemble des ministères du GNB. Elle assure également la coordination de la documentation des processus, le soutien à la

communication interne et la promotion de l'expérience des employés, en plus d'appuyer le travail du chef adjoint des opérations.

**L'Unité de la politique, de la gouvernance et des affaires législatives** fournit des services de secrétariat et d'administration au Conseil exécutif, au Conseil des politiques et des priorités, au Comité mixte et, à l'occasion, aux comités spéciaux du Cabinet. Elle analyse des projets d'élaboration ou de modification des politiques gouvernementales et supervise tous les aspects des projets de loi et de règlement, depuis l'élaboration en passant par toutes les étapes à franchir à l'Assemblée législative. L'Unité assume un leadership central au titre de la nomination et de la gouvernance des organismes, conseils et commissions du gouvernement provincial, et assure la surveillance des obligations redditionnelles des organismes de la Couronne, en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*. L'Unité propose une formation sur les rouages du gouvernement. Elle appuie également le leader parlementaire du gouvernement dans la planification l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative, et dans la surveillance des questions stratégiques liées à la démocratie et à l'Assemblée législative. La Division de la politique, de la gouvernance et des affaires législatives travaille directement avec les ministres en veillant à ce des propositions stratégiques bien conçues et traitant de gouvernance et de politiques publiques, dont la législation, soient soumises à l'examen du Bureau du Conseil exécutif.

## Faits saillants

### Opérations du Cabinet

- Les opérations du Cabinet ont coordonné 40 réunions du Cabinet, ratifié 432 mémoires au Conseil exécutif et publié 451 comptes rendus de décision de Cabinet et 253 décrets en conseil.
- L'équipe a coordonné l'installation d'un nouveau système d'interprétation simultanée dans la salle du Cabinet qui s'intégrera à la technologie existante pour permettre aux réunions de se dérouler avec des services d'interprétation simultanée lorsque cela est nécessaire.
- L'équipe a également commencé à préparer la transition avant les élections générales prévues en octobre 2024.

### Rendement organisationnel

- La première des cinq cohortes de leaders en évolution a achevé son parcours de 12 mois.
- Lancement des cohortes six et sept des leaders en évolution.
- La cohorte française sept comprenait les participants du Collège communautaire du N.-B..
- La cohorte 2022 des cadres émergents a achevé son parcours de 18 mois.
- Lancement des cadres émergents de 2024.

### Politiques, gouvernance et affaires législatives

- Adoption de la *Loi concernant la circonscription électorale proposée de Tantramar*, qui aborde la situation soulevée dans le rapport final de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales déposé le 12 mars 2023.
- Adoption de la *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, qui garantit que le libellé concernant les élections à une date fixe correspond à ce qui est observé dans les autres administrations.
- Adoption de la *Loi concernant la Loi sur le Conseil exécutif et la Loi sur l'Assemblée législative*, qui met en œuvre les recommandations du Comité d'administration de l'Assemblée



législative concernant le salaire des députés et l'ajout du congé parental comme type de congé distinct.

- Adoption de la *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, qui modifie un ministère et deux titres ministériels.
- Offre de formation en personne aux ministères sur le fonctionnement du gouvernement par l'élaboration de politiques, la formation sur la gouvernance et les processus législatifs.
- Analyse et orientation stratégique par rapport à environ 432 propositions au gouvernement (mémoires au Conseil exécutif).
- Lancement du cours en ligne « Les rouages du gouvernement » destiné aux nouveaux employés du GNB.
- Mise en œuvre d'une formation obligatoire pour les nouveaux coordinateurs législatifs.
- Coordination de tous les travaux de la Chambre, y compris les réponses aux pétitions, aux motions, aux déclarations du ministre, aux exposés de l'opposition et à 41 projets de loi.

### **Planification stratégique et responsabilité du gouvernement**

- Au cours de l'exercice 2023-2024, l'équipe de la Planification stratégique et de la responsabilité du gouvernement a obtenu du succès dans le portefeuille de priorités du GNB avec l'achèvement de 93 résultats.
- Tous les rapports annuels des ministères de la partie 1 ont été présentés à l'Assemblée législative.
- Des communautés de pratique ont été organisées chaque mois pour les représentants ministériels qui supervisent le portefeuille de priorités de leur ministère afin d'appuyer l'harmonisation et l'exécution à l'échelle du GNB.

### **Services ministériels**

- Facilitation de la première séance d'orientation des sous-ministres adjoints.
- Achèvement de 14 des demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* dans les 30 jours ouvrables.

### **Indicateurs de rendement clés**

#### **Rendement organisationnel**

- Cohorte de cadres émergents 2021 promus/changement de rôle progressif à ce jour : 71 %
- Cohorte de cadres émergents 2022 promus/changement de rôle progressif à ce jour : 30 %
- Taux de maintien de l'effectif au GNB des cohortes de cadres émergents 2021 et 2020 à ce jour : 91 %
- Participant des cohortes un à cinq de leaders en évolution promus/changement de rôle progressif à ce jour : 49 %
- Taux de maintien de l'effectif au GNB des participants aux cohortes un à cinq de leaders en évolution : 98 %

Résultats de l'évaluation du programme Leaders en évolution – Cohortes 1 à 5		
Énoncé	Pourcentage de gestionnaires d'accord	Pourcentage de participants d'accord
Les participants ont démontré des comportements nouveaux ou améliorés en matière de leadership.	98 %	97 %
Le perfectionnement des participants a eu une incidence positive sur leur équipe ou ministère.	97 %	96 %
Le perfectionnement des participants a eu une incidence positive sur les clients (internes/externes).	92 %	87 %
Le parcours des leaders en évolution a été très utile pour le développement du leadership.	100 %	96 %

## COMMUNICATIONS ET MARKETING

### Aperçu

**La Division des communications et du marketing** est un service intégral de communications et de marketing qui sert tous les ministères, organismes et conseils du gouvernement. Sa mission est la suivante : aider la population du Nouveau-Brunswick à comprendre – dans les deux langues officielles – ce que fait le gouvernement et pourquoi. Elles ont pour mandat d'offrir une planification stratégique des communications au Bureau du Conseil exécutif et de coordonner les communications dans l'ensemble du gouvernement. Les fonctions principales comprennent la coordination de projets stratégiques et de stratégies numériques; l'établissement et l'application des normes et politiques de marketing; l'élaboration de plans de communication et de marketing; l'élaboration, l'instauration et l'évaluation de stratégies.

Communications et Marketing est composée de six unités : Services ministériels; Stratégie Web et développement; Communications stratégiques; Gestion ministérielle; Relations avec les médias; Marketing et services créatifs.

L'Unité des **services ministériels** voit à la gestion du budget opérationnel, du développement des ressources humaines, du recrutement et de la formation du personnel, ainsi que des contrats de communication et de marketing de l'organisme.

Elle est également responsable de la gestion et de la publication officielle de la Gazette royale de la province du Nouveau-Brunswick.

En partenariat avec d'autres ministères, l'Unité de la **stratégie Web et du développement** offre du soutien à toutes les étapes du développement d'un site Web, y compris la recherche et l'analyse des données, l'analyse du contenu, la rédaction et la révision, ainsi que l'élaboration de l'architecture de l'information. Ce soutien est complété par l'élaboration, le lancement et la maintenance du site Web. Le personnel de Stratégie Web et développement met également à jour les pages gouvernementales et ministérielles des adresses gnb.ca et snb.ca, de même que certaines provenant d'autres organismes gouvernementaux. Il approuve la conception de tout site Web externe et travaille en partenariat avec les ministères, afin que ces sites Web respectent les normes et soient à l'image du gouvernement.

L'Unité des **communications stratégiques** travaille avec les ministères afin de cerner les objectifs relatifs à la communication de leurs politiques et initiatives. Elle aide à générer des idées et recueille des renseignements par la recherche et rassemble les moyens nécessaires pour mettre en œuvre leurs plans. De plus, l'Unité voit à gérer le calendrier des communications et du marketing du GNB. Elle offre un soutien à la rédaction et à la révision au Cabinet du premier ministre et au Bureau du Conseil exécutif. Elle fait aussi la liaison entre les ministères et le Cabinet du premier ministre. Elle coordonne et développe également des plans intégrés de marketing et de communication, examine les plans de communication rattachés aux mémoires au Conseil exécutif et travaille à l'amélioration de l'analyse dans le cadre des communications et du marketing. Elle est aussi responsable du fil d'information provincial.

L'Unité de **gestion ministérielle** gère les communications ministérielles et réunit tous les directeurs et agents de communication. Tout le personnel affecté aux communications est assigné par Communications et Marketing du BCE, le point central, mais répond aux besoins de communication de ses ministères respectifs.

L'Unité des **relations avec les médias** mène des évaluations stratégiques et répond aux demandes des médias et travaille avec le personnel des communications ministérielles à ses stratégies pour communiquer avec les médias. Elle assure également la formation aux médias des ministres, du personnel des ministères et des porte-parole, contribue à la gestion des événements et gère tous les points de presse lorsque l'Assemblée législative est en session.

L'Unité **de marketing et des services créatifs** voit à l'élaboration, à la planification et à l'approbation de toutes les grandes initiatives de marketing et facilite l'approbation des campagnes de marketing. Cette unité fournit des services de création rentables et son savoir-faire spécialisé en communication visuelle, notamment en conception graphique, en édition, en création et en gestion du contenu, ainsi que des services de conception de matériel publicitaire. Elle comprend l'équipe

des médias sociaux, de la photographie numérique et des services de vidéographie responsable de la supervision des canaux de médias sociaux du gouvernement. Chaque année, l'Unité enregistre des centaines de vidéos et d'images fixes à l'appui des communications gouvernementales et des activités de marketing.

## **Faits saillants**

### **Relations avec les médias**

Des relations efficaces avec les médias sont essentielles pour maintenir la transparence, informer le public et promouvoir les initiatives gouvernementales. Au cours de l'exercice 2023-2024, Communications et Marketing a publié 486 communiqués de presse et organisé plus de 150 événements médiatiques, séances de photos et visites. En outre, notre personnel a fourni 2 562 réponses aux médias. Ces efforts garantissent une communication précise et opportune avec le public, ce qui instaure un climat de confiance et favorise des relations positives avec la communauté et les médias.

### **Formation en relation avec les médias**

Dix séances de formation aux médias ont été organisées pour former les cadres supérieurs, les fonctionnaires et le personnel de quatre ministères à répondre aux demandes des médias.

### **Projet de modernisation du Web**

Le projet de modernisation du Web est un projet à phases multiples visant à renouveler le contenu et la conception Web du GNB afin qu'il soit axé sur l'utilisateur et non plus sur le ministère, accessible sur toutes les principales plateformes et conforme aux normes mondiales et aux pratiques exemplaires.

Le projet a franchi plusieurs étapes au cours du dernier exercice :

- La technologie de la plateforme pour gnb.ca et les pages Web associées a été révisée, mise à jour et transférée sur une plateforme infonuagique sécurisée, en collaboration avec le ministère des Finances, le Conseil du Trésor et Service Nouveau-Brunswick (SNB).
- L'équipe responsable de la construction a mis en œuvre un nouveau processus de réception des demandes de pages Web afin de les rendre plus axées sur l'utilisateur. Au cours de l'exercice 2023-2024, 35 nouveaux sites Web ont été créés et 21 nouvelles pages thématiques et de renvoi ont été publiées.
- L'équipe responsable du contenu net a examiné et réorganisé un nombre important des plus de 300 000 pages du site gnb.ca afin de créer une structure de navigation actualisée pour le site Web, axée autour de 11 thèmes clés et des sujets qui en découlent.
- L'équipe du projet travaille à la mise à jour, à la réorganisation et à la réécriture du contenu, ainsi qu'à la construction du site amélioré sur la nouvelle plateforme.

### **Ligne d'écoute consacrée au traitement des dépendances et de la santé mentale (TDSM)**

La Ligne d'écoute consacrée au TDSM a été lancée le 11 juillet 2023, afin d'apporter un soutien aux personnes souffrant de dépendances et de problèmes de santé mentale. Une campagne de marketing a été élaborée pour sensibiliser davantage et accroître le nombre d'appels. La campagne financée s'est déroulée au cours de l'exercice en juillet, août, octobre, février et mars. Elle comprenait des publications payantes et non payantes dans les médias sociaux, des annonces de recherche sur Google, des courts métrages sur YouTube, des annonces numériques programmatiques, des annonces sur écrans dans le hall d'entrée de SNB et dans les agendas

d'étudiants universitaires, ce qui a donné lieu à plus de 10 millions d'impressions. Pendant les mois de campagne, le volume d'appels a augmenté de 14,5 %, avec un total de près de 18 000 appels de juillet 2023 au 31 mars 2024.

### **Recrutement de médecins**

Communications et Marketing a offert un soutien continu à la nouvelle équipe des ressources humaines en santé (RHS) du ministère de la Santé, dont l'objectif est d'attirer et de maintenir en poste les professionnels de la santé au Nouveau-Brunswick. Avec l'aide de Communications et Marketing, les RH ont organisé de nombreux événements d'embauche dans d'autres provinces, mené des missions de recrutement international dans divers marchés prioritaires à l'étranger et élaboré une campagne de marketing phare sur le recrutement dans le secteur des soins de santé qui s'est déroulée de mai à septembre 2023. Les messages de la campagne font connaître le Nouveau-Brunswick et ce que la province a à offrir. La campagne a généré plus de 105 millions d'impressions sur divers canaux numériques et plus de 1,6 million de clics de personnes qui souhaitent en savoir davantage sur les postes en soins de santé au Nouveau-Brunswick, ce qui a entraîné 17 855 conversions, dont 85 candidatures de médecins, 5 895 embauches d'infirmières et 4 003 embauches de professionnels paramédicaux. Parallèlement aux efforts d'attraction et de recrutement, une série d'événements de remerciement des étudiants s'est concentrée sur la rétention, en encourageant plus particulièrement les étudiants dans les spécialités de soins de santé à rester et à pratiquer dans la province après l'obtention de leur diplôme.

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Exercice se terminant le 31 mars 2024

DÉPENSES	BUDGET TOTAL	DONNÉES RÉELLES 2023-2024	ÉCART	% DU BUDGET
Bureau de la greffière et de la chef des opérations et chef de la fonction publique et secrétariat du conseil exécutif	3 797 000 \$	3 963 662 \$	(166 662 \$)	104 %
Communications et Marketing	7 427 000 \$	7 288 581 \$	138 419 \$	98 %
Bureau de la lieutenant-gouverneure	567 000 \$	530 651 \$	36 349 \$	94 %
<b>Bureau du Conseil exécutif</b>	<b>11 791 000 \$</b>	<b>11 782 894 \$</b>	<b>8 106 \$</b>	<b>100 %</b>

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE DOTATION

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue à chaque administrateur général les activités de dotation de son (ses) service(s) respectif(s). Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation en personnel pour 2022-2023 pour le Bureau du Conseil exécutif.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE		
TYPE D'EMPLOYÉ	2023	2022
Permanent	113	127
Temporaire	28	19
<b>TOTAL</b>	141	146

Le Ministère a annoncé 9 concours, soit 9 concours ouverts (publics) et 0 concours restreint (interne).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a procédé aux nominations ci-dessous en utilisant d'autres moyens que le processus de concours pour établir le mérite :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NO MBRE
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être effectuée sans concours lorsqu'un poste requiert : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un niveau d'expertise et de formation poussé;</li> <li>• un niveau élevé de compétences techniques;</li> <li>• l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine.</li> </ul>	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Le Programme offre aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles des possibilités égales d'accès à l'emploi, à la formation, à l'avancement professionnel.	16(1)a)	0
Programme de gestion du talent ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents	16(1)b)	10

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
	gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.		
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régies régionales de la santé) des services publics.	16(1) ou 16(1)c)	2
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	10
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes COOP ou les apprentis peuvent être nommés à un poste au sein de la fonction publique sans concours.	16(1)d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant du favoritisme n'a été déposée à l'administrateur général du Bureau du Conseil exécutif et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.



## RÉSUMÉ DES PROJETS DE LOI ET DES ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

NUMÉRO DU PROJET DE LOI	NOM DE LA LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
36	<i>Projet de Loi concernant la circonscription électorale proposée de Tantramar</i>  <a href="#">Projet de loi 36.pdf (legnb.ca)</a>	30 mars 2023	Le projet de loi prévoit une exception aux exigences de la <i>Loi sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation</i> pour régler la situation soulevée dans le rapport final de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales déposé le 12 mars 2023, qui a eu une incidence sur la circonscription électorale no 16 de Tantramar et de Cap-Acadia. Le projet de loi permet un écart de plus de 25 % par rapport au quotient électoral pour la circonscription électorale n° 16 de Tantramar.
43	<i>Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative</i>  <a href="#">Projet de loi 43.pdf (legnb.ca)</a>	16 juin 2023	Le projet de loi a modifié le libellé de la <i>Loi sur l'Assemblée législative</i> concernant les élections à une date fixe correspond à ce qui est observé dans les autres administrations.
49	<i>Loi concernant la Loi sur le Comité exécutif et la Loi sur l'Assemblée législative</i>  <a href="#">Projet de loi 49.pdf (legnb.ca)</a>	16 juin 2023	Le projet de loi suit les recommandations du Comité d'administration de l'Assemblée législative au sujet du traitement des députés et l'ajout du congé parental comme type de congé distinct.
13	<i>Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif</i>	13 décembre 2023	Le projet de loi modifie deux titres ministériels définis dans la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> , ainsi

NUMÉRO DU PROJET DE LOI	NOM DE LA LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
	<a href="#">Projet de loi 13.pdf (legnb.ca)</a>		<p>que le nom d'un ministère et toutes les modifications nécessaires qui en découlent. Les changements sont les suivants :</p> <p>Le nom anglais du ministère des Affaires autochtones, soit Department of Aboriginal Affairs, devient Department of Indigenous Affairs. Dans la version anglaise de la Loi, minister of Aboriginal Affairs devient minister of Indigenous Affairs.</p> <p>Le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale devient le ministre des Gouvernements locaux.</p>

Les lois pour lesquels le ministère était responsable en 2023-2024 peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://lois.gnb.ca/fr/parcategorie/cs?categoryId=departmentId&itemId=executive>

# RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LANGUES OFFICIELLES

## Introduction

Le Bureau du Conseil exécutif veille à ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick mette en œuvre des stratégies et des plans en matière de langues officielles et s'engage à offrir et à fournir des services de qualité dans les deux langues officielles. Le plan sur les langues officielles du GNB, Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale, a été lancé en juillet 2015.

## Axe 1

Garantir un accès à un service de qualité égale en français ou en anglais, partout dans la province :

- La Division des Communications et du Marketing voit à créer le matériel de communications interne et externe qui permet au gouvernement de transmettre son message à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Ce matériel comprend les communiqués, les bulletins dans les médias sociaux, les plans de communications, les discours et les déclarations ministérielles, entre autres.
- Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de recevoir des communications du GNB et de communiquer avec lui dans l'une ou l'autre langue officielle. Tout le matériel préparé et distribué par Communications et Marketing est fourni en français et en anglais, conformément à la *Loi sur les langues officielles* et aux politiques connexes du GNB.

## Axe 2

Un environnement et un climat qui encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix dans leur milieu de travail :

- Communications et Marketing a mis en place un groupe de travail interne afin de mieux tenir compte des besoins des membres francophones du personnel et de veiller à ce que tous les renseignements officiels soient fournis au personnel dans les deux langues officielles. Ce groupe doit suivre et présenter les défis auxquels les membres du personnel sont confrontés lorsqu'il s'agit de travailler ou de s'exprimer dans leur langue préférée, ainsi que de proposer des moyens d'aider les autres à se sentir plus à l'aise à cet égard.
- Communications et Marketing fournit des renseignements bilingues à l'ensemble du personnel, par l'intermédiaire de courriels, de documents importants et de présentations PowerPoint.
- Plusieurs membres du personnel de Communications et Marketing ont suivi une formation en français langue seconde au cours de l'exercice, dans le cadre des efforts déployés par la division pour accroître et améliorer sa capacité à travailler et à mener toutes ses activités de communication et de marketing dans les deux langues officielles.

## Axe 3

Offrir un moyen stratégique pour s'assurer que les politiques et les programmes gouvernementaux nouveaux et révisés tiennent compte des réalités des communautés de langue officielle de la province :

- Communications et Marketing coordonne les études de marché pour divers ministères et organismes gouvernementaux et fait parfois appel à des sociétés d'études de marché externes pour réaliser ces études. Tous ces travaux sont menés dans les deux langues officielles; toutes les activités de recherche en personne ou en ligne sont menées de manière bilingue ou avec des groupes de discussion anglophones et francophones.

#### **Axe 4**

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations de la province en ce qui a trait aux langues officielles.

- Le Bureau du Conseil exécutif a élaboré un programme d'intégration destiné à tous les nouveaux employés, qui comprend des renseignements sur la *Loi sur les langues officielles* et les politiques et règlements régissant leurs interactions en matière de langues officielles. Le BCE a élaboré un programme d'accueil et d'intégration qui suit les principes du programme d'accueil et d'intégration du GNB : les langues officielles sont comprises dans la liste de contrôle pour l'orientation des nouveaux employés. Le ministère s'assure de distribuer ces documents à tous les nouveaux employés.
- Continuez toujours à rappeler à tous les employés leur responsabilité de fournir une offre active de services dans les deux langues officielles.

#### **Conclusion**

Les langues officielles continuent d'être une priorité du Bureau du Conseil exécutif. Nous comprenons l'importance et la valeur de la prestation de services dans les deux langues officielles.

# RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

## Section 1 – Comprend l'exercice en cours et l'exercice précédent.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
2022 V2 Chapitre 2 : <a href="#">Sites contaminés – Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux</a>	2
2023 V1 Chapitre 2 : <a href="#">Intervention relative à la pandémie de COVID-19 : Surveillance – Bureau du Conseil exécutif</a>	5

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
<p>2022 V2 Chapitre 2 : <a href="#">Sites contaminés – Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux</a></p> <p>2.83 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif aligne ses directives à l'intention des ministères en matière de planification annuelle sur les exigences de la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>.</p>	<p>Les ministères fournissent les détails de la planification annuelle au corps législatif dans le cadre de la procédure du budget principal. Les rapports annuels sont exigés des ministères en vertu de la loi sur la responsabilité et l'amélioration continue. Aucune autre action de le Bureau du conseil exécutif (BCE) n'est requise.</p>
<p>2022 V2 Chapitre 2 : <a href="#">Sites contaminés – Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux</a></p> <p>2.94 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif (BCE) attribue la responsabilité de coordonner tous les sites contaminés appartenant au gouvernement à un organisme de surveillance pour garantir leur assainissement dans un délai raisonnable, selon la norme environnementale applicable.</p>	<p>Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements a été désigné comme l'organisme de surveillance chargé de coordonner tous les sites contaminés appartenant au gouvernement afin de garantir leur assainissement dans un délai raisonnable, selon la norme environnementale applicable.</p>

RECOMMANDATIONS NON MISES EN ŒUVRE	CONSIDÉRATIONS
<p>2023 V1 Chapitre 2 : <a href="#">Intervention relative à la pandémie de COVID-19 : Surveillance – Bureau du Conseil exécutif</a></p> <p>2.50 Nous recommandons au Bureau du Conseil exécutif qu'il veille à ce que la Province améliore son processus de préparation aux situations d'urgence pour s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des plans d'intervention d'urgence sont préparés et tenus à jour pour tous les dangers (y compris les pandémies);</li> <li>• les plans sont mis à l'essai et mis à jour régulièrement selon un calendrier prédéfini.</li> </ul>	<p>D'accord. Depuis 2013, la province a apporté des améliorations successives à ses plans relatifs à la gestion des urgences, à la suite des événements survenus en 2013, 2014, 2017 et 2018. Ce travail se poursuit et nous réexaminerons les processus après l'analyse après action concernant l'intervention relative à la pandémie de COVID-19.</p>
<p>2023 V1 Chapitre 2 : <a href="#">Intervention relative à la pandémie de COVID-19 : Surveillance – Bureau du Conseil exécutif</a></p> <p>2.59 Nous recommandons au Bureau du Conseil exécutif qu'il veille à ce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les rôles, les responsabilités et les attentes de tous les comités exécutifs qui participent aux interventions d'urgences provinciales soient clairement définis et documentés;</li> <li>• des dossiers soient tenus pour toutes les réunions des comités pendant une intervention d'urgence.</li> </ul>	<p>Un seul comité de gouvernance et de surveillance ne disposait pas de documents officiels sur les rôles et les responsabilités (Groupe de gestion principal de l'intervention relative à la COVID-19). Le Comité du Cabinet sur la COVID-19 et le Cabinet ont tenu des dossiers pour chaque réunion. Le Groupe de gestion principal de l'intervention relative à la COVID-19 n'était pas un organe décisionnel officiel. Par conséquent, les dossiers n'ont pas été créés ou requis. Le Centre provincial des opérations d'urgence a produit des rapports de situation quotidiens qui ont été communiqués au Groupe de gestion principal de l'intervention relative à la COVID-19 à titre d'information.</p>
<p>2023 V1 Chapitre 2 : <a href="#">Intervention relative à la pandémie de COVID-19 : Surveillance – Bureau du Conseil exécutif</a></p>	<p>D'accord. À mesure que la situation se stabilise, les</p>

RECOMMANDATIONS NON MISES EN ŒUVRE	CONSIDÉRATIONS
<p>2.78 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif assure la documentation de toutes les recommandations et de l'aide à la décision en cas d'urgence semblable à l'avenir, surtout à mesure que les situations d'urgence se stabilisent au fil du temps.</p>	<p>outils d'aide à la décision seront documentés. En premier lieu, la Province est engagée envers la santé et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick.</p>
<p>2023 V1 Chapitre 2 : <a href="#">Intervention relative à la pandémie de COVID-19 : Surveillance – Bureau du Conseil exécutif</a></p> <p>2.94 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif, en collaboration avec l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick, entreprenne un examen postérieur aux opérations et intègre les leçons retenues en matière de communication à un Plan d'information publique en situation d'urgence à jour.</p>	<p>En cours : Une analyse après action de la gestion de la crise de la COVID-19 sera effectuée et intégrée au plan.</p>
<p>2023 V1 Chapitre 2 : <a href="#">Intervention relative à la pandémie de COVID-19 : Surveillance – Bureau du Conseil exécutif</a></p> <p>2.100 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif veille à ce que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, en collaboration avec le ministère de la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• entreprenne une analyse après action pour évaluer l'intervention provinciale relative à la pandémie de COVID-19;</li> <li>• intègre les leçons retenues à un plan provincial d'urgence en cas de pandémie mis à jour;</li> <li>• établisse et mette en œuvre un calendrier pour mettre à l'essai et mettre à jour régulièrement le plan provincial d'urgence en cas de pandémie.</li> </ul>	<p>En cours : Une analyse après action de la gestion de la crise de la COVID-19 sera effectuée et intégrée au plan.</p>

**Section 2** – Comprend les périodes de référence des troisième, quatrième et cinquième exercices.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS	
	TOTAL	MISES EN ŒUVRE
2021 V1 Chapitre 2 : <a href="#">Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement pour la connectivité rurale à Internet</a>	3	3
2021 V2 Chapitre 3 : <a href="#">Pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des organismes de la Couronne</a>	1	1
2021 V1 Chapitre 3 : <a href="#">Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail – Financement lié à la Covid-19 – Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick</a>	1	1
2021 V1 Chapitre 4 : <a href="#">Bureau du Conseil exécutif – Facteurs de risque dans la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne</a>	5	5
2020 V1 Chapitre 3 : <a href="#">Services d'ambulance</a>	1	0
2019 V1 Chapitre 5 : <a href="#">Entente de financement de la ville de Saint John – Examen spécial – Bureau du Conseil exécutif</a>	5	5

## **RAPPORT SUR LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC**

Conformément au paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le chef administratif doit établir un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le Bureau du Conseil exécutif n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice financier 2023-2024.